

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF2030

présenté par

M. Vannier, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Walter

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Enseignement scolaire »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	176 000 000
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	0
Enseignement technique agricole	0	0
Renforcer la formation continue des enseignants (<i>ligne nouvelle</i>)	176 000 000	0
TOTAUX	176 000 000	176 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous demandons le renforcement de la formation continue des enseignants.

Le rapport d'information n° 869 déposé en juillet par le sénateur Gérard Longuet témoigne du « scepticisme des enseignants sur l'offre de formation continue » jugée « éloignée des préoccupations des professeurs ». Ainsi, d'après l'enquête Talis de 2018 menée par l'OCDE, les enseignants français sont 47 % à considérer qu'il n'existe pas de formation appropriée à leurs besoins, contre 24 % en Angleterre ou 19 % en Belgique.

L'inadéquation de l'offre de formation avec les préoccupations des enseignants n'est pas un phénomène récent. La même année, l'inspection générale de l'Éducation nationale constatait que « c'est le peu d'ancrage dans les réalités du travail enseignant dans la classe qui constitue le motif le plus récurrent de désaffection pour la formation » dans un rapport. Pourtant, les enseignants Français expriment des besoins de formation supérieurs à ceux de leurs collègues européens d'après les données Talis. L'enseignement aux élèves ayant des besoins spécifiques est demandé pour 34 % d'entre eux, contre 21 % dans l'Union européenne. 24 % demandent à être formés sur la capacité à adopter des approches pédagogiques individualisées contre 13 % chez leurs homologues européens. Chez les enseignants du 1^{er} degré, ces besoins se révèlent encore plus importants : 47 % déclarent des besoins de formation pour l'enseignement à des élèves ayant des besoins spécifiques et 35 % pour l'utilisation du numérique dans l'enseignement.

Le projet de loi de finances pour 2024 prévoit un budget supérieur de 68,5 millions d'euros par rapport à 2023 en faveur de la formation des enseignants et personnels d'orientation. Toutefois, cette somme regroupe la formation initiale et continue sans que ne soit précisé le budget destiné à chacune d'entre elles. De la même manière, il n'est pas précisé de combien s'élève le budget dédié à la formation continue des enseignants uniquement. Le budget alloué à la formation continue doit être suffisant et l'occasion de mettre en place des formations adaptées aux attentes des enseignants.

Pour ce faire, nous proposons une augmentation du budget consacré à la formation de 10 %.

Pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons dans cet amendement d'appel de transférer 176 millions d'euros des crédits de l'action 09 « Fonctionnement des établissements » du programme 139 « Enseignement privé du premier et du second degré » à hauteur de 176 millions d'euros en autorisations d'engagement et 176 millions d'euros en crédits de paiement, vers un nouveau programme « Renforcer la formation continue des enseignants ». Notre intention n'est pas de ponctionner le programme 139 et nous appelons le Gouvernement à lever ce gage.